

Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2022-160

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983, modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la
recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018,
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu la décision DAJ n° 2000-03, modifiée
relative à l'organisation des services centraux de l'Inserm ;

DECIDE

Article 1 : Il est mis fin, pour convenances personnelles, aux fonctions de directrice de
l'Institut Thématique « Génétique, génomique et bioinformatique » de
l'Inserm. Madame Catherine N'GUYEN

Article 2 : La présente décision prend effet le 1^{er} juillet 2022.